



# DICTIONNAIRES, GLOSSAIRES ET LEXIQUES DU DROIT

---

## PLAN DE L'ARTICLE

1. Les dictionnaires juridiques papiers
2. Les dictionnaires juridiques gratuits en ligne
3. Les dictionnaires juridiques en ligne avec abonnement

## 1. Les dictionnaires juridiques papiers

---

[La bibliothèque de Cujas](#), propose une large sélection de dictionnaires de droit en version papier, ainsi que l'annuaire des sites dans le catalogue (recherche thématique depuis le moteur de recherche puis sélection de la facette "type de ressource"= ressources web)

[La Bibliothèque nationale de France, BNF](#) possède un grand nombre de dictionnaires juridiques et proposent quelques titres anciens accessibles en ligne via [Gallica](#)

Le [Sudoc](#) catalogue des bibliothèques universitaires, propose les références de tous les ouvrages y compris les dictionnaires, lexiques et glossaires juridiques

Il est également utile de consulter les catalogues des différentes bibliothèques et des centres de recherche juridiques, par exemple :

[Le centre de documentation André Tunc de l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne \(IRJS\)](#) : est un centre de documentation et de recherche ouvert aux étudiants et aux chercheurs dans les disciplines suivantes : Droit civil, Contrats, Responsabilité, Biens, Sûretés, Droit des Affaires et de l' Economie, Famille et Personne, Justice et Procès, Bioéthique, Droit notarial...

Quelques titres en version papier incontournables :

[Le Dictionnaire des expressions juridiques de ROLAND Henri](#), 2020 (5 ème édition), Lexis Nexis : propose des définitions des expressions juridiques françaises actuelles (Plus d'un millier). Edition enrichie de 150 entrées nouvelles. Outre les expressions, une place a été réservée aux verbes et adverbess qui, utilisés en droit, prennent un sens particulier.

[Vocabulaire juridique de l'Association Henri Capitant de Gérard Cornu](#) : bien connu des étudiants en droit sous le nom du Cornu paru pour la 15ème édition en 2024 aux Presses Universitaires de France. Il propose les définitions et l'étymologie des mots qui ont un sens juridique dans la langue française.

4ème de couverture : "Définir, après les avoir identifiés, les termes juridiques de la langue française, tel est l'objet de ce Vocabulaire juridique. S'appuyant sur un premier travail réalisé par Henri Capitant en 1936, Gérard Cornu a développé « une œuvre nouvelle par ses entrées, sa méthode, ses auteurs... L'éminente vocation du Vocabulaire juridique est de saisir, dans les définitions, les catégories du droit. » Plus qu'une série de définitions de termes et d'expressions, ce Vocabulaire est un outil de consultation et de recherche indispensable aux juristes, mais aussi un instrument de culture générale nécessaire à la compréhension de notre société, dans laquelle le rôle du droit ne cesse de croître. Depuis sa première édition en 1987, son succès ne s'est jamais démenti. Il s'explique non seulement par la pertinence des définitions, mais aussi par ses mises à jour régulières, car le droit est une discipline vivante. Une liste explicative des Maximes et adages de droit français, dont certains en latin."

**Le Dictionnaire juridique 2024 : tous les mots du droit** d'Alain Bénabent et Yves Gaudemet, 2023, LGDJ, un savoir-faire de Lextenso. "Ce dictionnaire juridique propose des définitions claires et accessibles des mots du droit, pour une parfaite maîtrise du langage juridique. Couvrant les diverses disciplines du droit privé et du droit public, il recense tous les termes propres à la technique juridique mais aussi les mots du langage courant qui ont un sens spécifique ou une résonance particulière en droit. Il s'adresse d'abord aux étudiants qu'il accompagnera tout au long de leurs études. Le professionnel pourra également s'y référer, pour vérifier un terme ou compléter une recherche."

[Lexique des termes juridiques 2023/24](#), 31ème édition sous la direction de Serge Guinchard, Thierry Dabard ... : il permet un accès simple et complet à toutes les définitions, aux concepts et aux notions clés de tous les domaines du droit. Avec plus de 6 000 entrées, l'étudiant à la recherche d'une notion inconnue ou oubliée pourra la découvrir ou se la remémorer et acquérir ainsi des certitudes ou automatismes, utiles à la rigueur du juriste. Cette 29e édition met en avant plus de 180 définitions en lien avec l'actualité juridique (réforme des institutions, procédure civile, environnement, justice pénale des mineurs...). Les références aux codes et aux grands arrêts permettent de faire le lien entre les

définitions, les textes législatifs et la jurisprudence.

## 2. Les dictionnaires juridiques gratuits en ligne

---

Outre les dictionnaires classiques, sur support papier, les bibliothèques peuvent aussi donner accès à des dictionnaires en ligne via des bases de données gratuites ou sous abonnement.

### 2.1 Les dictionnaires gratuits en ligne en français

**Le dictionnaire du droit privé de Serge Braudo**, Conseiller honoraire à la Cour d'appel de Versailles et Alexis Baumann, avocat au barreau de Paris, qui en est le directeur de publication.

Le site propose la définition des termes consacré à l'arbitrage et à la médiation, se rapportant plus particulièrement aux matières suivantes : Droit civil, Droit international privé, Droit social, Droit commercial, Organisation des juridictions civiles de l'Ordre judiciaire, Droit procédural appliqué par les juridictions civiles, Droit des voies d'exécution, Droit de l'informatique. On peut y lire des développements sur les institutions juridiques et judiciaires. On trouve à la fin de chaque rubrique, la liste des articles de l'un ou l'autre des Codes, des lois ou des décrets se rapportant à la matière traitée, ainsi qu'une bibliographie succincte. Vous ne trouverez pas la définition des termes se rapportant aux matières suivantes : Droit international public, Droit constitutionnel et des libertés publiques, Droit administratif et le droit de la fonction publique, Droit fiscal, contentieux douanier, Organisation des juridictions de l'Ordre administratif, Contentieux administratif, Droit pénal et procédure pénale, ni la définition des mots se rapportant au vocabulaire technique utilisé par certaines professions (banques, bourse, publicité, assurances, transports, e-commerce, comptabilité...). La liste des termes est classé par ordre alphabétique mais on peut aussi faire une consultation par un moteur de recherche. Le dictionnaire propose également une liste des abréviations habituellement utilisées dans les textes juridiques, en particulier, pour la notation des références des textes et des décisions de justice.

**Le Droit criminel** : site réalisé par Jean-Paul Doucet, professeur de droit criminel et de procédure pénale, ancien titulaire de la rubrique de Droit criminel à la Gazette du Palais. Il comprend notamment un dictionnaire de droit criminel très complet avec des liens hypertextes.

**Les Editions Tissot** proposent un glossaire en droit du travail, de la paie, de la santé-sécurité, de la comptabilité et fiscalité et du management en les rendant accessibles aux non-experts.

**Glossaire de l'Organisation Mondiale du Commerce** (en français, anglais et espagnol) : destiné à faire mieux comprendre certains des termes en cours à l'OMC et dans le domaine du commerce international.

**Infogreffe** est le Groupement d'intérêt Economique (GIE) des greffes des tribunaux de commerce français, c'est la plateforme de services en ligne destinée à accompagner les entreprises. Elle propose dans la rubrique **Aides et tutoriels un lexique des principaux termes** utilisés dans le site.

**JurisPedia - Le droit partagé** : est un projet encyclopédique d'initiative universitaire ouvert à tous les participants et consacré aux droits du monde et aux sciences juridiques et politiques, construite sur le modèle de Wikipedia. Le projet est consacré aux droits du monde et aux sciences juridiques et politiques. Cet outil est à utiliser avec la plus grande précaution, le contenu n'étant pas validé par des instances scientifiques ou éditoriales.

**Juripole** : propose un Glossaire informatique et libertés, un dictionnaire des citations sur le droit, un dictionnaire du droit privé français en version italienne, Ces mots et expressions qui font la loi... ainsi que le Bulletin sur la terminologie juridique anglais-français.

**Lexique de la Chambre des notaires de Paris** : un lexique juridique et un lexique concernant le patrimoine plus spécialement le droit notarial.

**Lexique juridique de droit public** : Ce site propose un lexique juridique de termes de droit public et de finances publiques, dans lequel on accède soit au moyen des onglets alphabétiques soit au moyen du moteur de recherche. Le moteur de recherche facilite l'accès aux nombreuses définitions de termes juridiques de droit public et de finances publiques proposées sur ce site par Maître André ICARD, Avocat au Barreau du Val de Marne.

**Les mots clés de la justice** : est le lexique juridique du ministère de la justice. Il propose également **un lexique juridique concernant plus particulièrement les adolescents**.

Pour cela, se reporter à un site "Dicos Affaires" qui répertorie les sites Web contenant une liste de dictionnaires ou de glossaires définissant les termes de diverses professions et même un dictionnaire franco-anglais et anglo-français du droit des affaires. Sauf certains cas particuliers en raison de leur usage actuel, la signification des expressions juridiques et celles des locutions latines

**Paris, Place d'Arbitrage** home of international arbitration est une association créée par des acteurs de la communauté de l'arbitrage en mars 2009 avec pour objet de promouvoir Paris comme place majeure de l'arbitrage international, propose [un glossaire des termes de l'arbitrage](#).

**Le wiktionnaire** : dictionnaire libre, généraliste et collaboratif, dictionnaire multilingue au contenu gratuit dans toutes les langues, propose une Catégorie : [Lexique en français de la justice](#), ainsi qu'une catégorie [Lexique en français de la police](#) et une catégorie [Lexique en français de la prison](#).

### Quelques dictionnaires consacrés à l'Europe :

**Conseil de l'Europe** : l'objectif de ce glossaire est de donner aux utilisateurs une courte définition des principaux concepts, termes et instruments juridiques.

**EUR-Lex** est une base de données du droit de l'Union Européenne offrant un accès gratuit et dans les 24 langues de l'Union européenne, elle propose une glossaire des termes de l'Union Européenne dans la rubrique synthèse de la [législation de l'UE, glossaire des synthèses](#). On y trouve une définition complète ainsi que de nombreux renvois vers d'autres entrées du dictionnaire. **EuroVoc** est un thésaurus multilingue et multidisciplinaire, disponible dans 22 langues officielles de l'Union européenne et couvrant la terminologie des domaines d'activité de l'Union européenne, avec un accent sur l'activité parlementaire.

**Glossaire de droit civil et commercial sur le réseau judiciaire européen** : Le portail e-Justice européen est destiné à devenir le guichet électronique unique dans le domaine de la justice. Il fournit des informations sur les systèmes juridiques et permet l'accès à la justice dans toute l'UE, en 23 langues.

## 2.2 Les dictionnaires gratuit en ligne en Anglais

**FindLaw** : dictionnaire de vulgarisation des termes juridiques (Etats-Unis)

**Law.Com Legal Dictionary** : Dictionnaire juridique en ligne, permet la recherche d'un terme juridique ou d'une définition ou par un accès alphabétique.

**U.S. Courts - Commonly Used Terms - Glossaire** : sur le site des US Courts américaines, lexique des termes juridiques utilisés par les cours fédérales de justice américaines

**VJM : Vocabulaire juridique multilingue comparé** est une collection de fiches terminologiques multilingues et tenant compte des différents ordres juridiques (plus de 23 langues et 30 ordres juridiques dans l'UE), qui sont le fruit d'un travail de recherche approfondi en droit comparé, réalisé par les juristes-linguistes de la Cour de justice de l'Union européenne. Il contient actuellement près de 650 fiches terminologiques multilingues (20 000 termes) relatives aux domaines du droit de la famille, du droit de l'immigration et, prochainement, du droit pénal. Toutes les fiches sont disponibles par l'intermédiaire de la base terminologique IATE. Les fiches terminologiques du VJM contiennent des informations très détaillées telles que des définitions (adaptées à chaque ordre juridique), des notes sur le droit comparé, des références juridiques (législation, jurisprudence, doctrine des ordres juridiques nationaux, de l'UE et international), les différentes désignations pour un même concept (dans la même langue, et parfois différentes selon l'ordre juridique), une indication précise de l'origine d'un terme (équivalent fonctionnel ou formulation —paraphrase), des avertissements (faux-amis en langue juridique, risque de confusion, termes obsolètes), des arbres sémantiques permettant de voir en un coup d'œil les liens sémantiques entre des notions, etc.

**Wex** : dictionnaire encyclopédique libre et gratuit du Legal Information Institute (LII) de l'université de Cornell (Etats-Unis) Le Legal Information Institute est un service public à but non lucratif de la Cornell Law School qui offre un accès gratuit aux sources de recherche juridique américaines et internationales en ligne sur law.cornell.edu. L'organisation est un pionnier dans la fourniture d'informations juridiques en ligne.

## 3. Les dictionnaires juridiques en ligne avec abonnement

.....

**La Bibliothèque Numérique Lefebvre Dalloz** contient des ouvrages numériques édités par Dalloz. Elle permet d'effectuer une recherche de deux manières : en passant par un moteur de recherche ; en parcourant le catalogue des ouvrages. Elle propose quelques dictionnaires généraux du droit ( Lexique des termes juridiques de Serge Guinchard et Thierry Debard) et thématiques (droit constitutionnel, droit administratif, lexique des termes juridiques, glossaire du droit anglais...)

**BNDS : Bibliothèque numérique de droit de la Santé et d'Ethique Médicale**, est une base de données spécialisée

en droit de la santé (droit médical, droit pharmaceutique, droit vétérinaire, droit médical comparé, droit de l'environnement, droit de l'assurance maladie, jurisprudence en matière d'hospitalisation publique déontologie, bioéthique, économie et sociologie de la santé). La base donne accès à des commentaires de décisions de justice et à des thèses et mémoires en droit de la santé et propose une rubrique dictionnaire des sigles et acronymes en droit de la santé.

**Cairn** : la base de données Cairn.info a été créée dans le but de diffuser de l'information en sciences humaines et sociales, elle propose quelques titres de lexique dont les mots du droit, droit constitutionnel, droit des affaires, droit international.

**Dalloz** : Le Guide juridique propose un dictionnaire de 5000 mots et une encyclopédie de 500 rubriques principales permettant de trouver une réponse rapide à une question précise. Le guide couvre l'ensemble du droit français. Mise à jour annuelle.

**Openedition** : est un portail de ressources électroniques (livres et revues), de sciences humaines et sociales majoritairement en libre accès avec une partie freemium (gratuite) et une partie premium (payante). Il propose les références de nombreux dictionnaires en accès libre ou limités dont le Dictionnaire de droit international pénal de Termes choisis de Anne-Marie La Rosa.

**Stradalex** : base de donnée spécialisée en droit européen, qui contient la version en ligne du dictionnaire juridique de Catherine Puigelier paru chez Bruylant dans la collection Paradigme. Il propose 6600 définitions y intégrant les locutions latines

*Fiche refondue par : Katia DEROUARD - Direction des bibliothèques et des archives - Université de Tours  
Dernière mise à jour : Juin 2024*

## Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative Commons](#) 

### Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

### selon les conditions suivantes :

#### Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

#### Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

#### Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

**Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)**

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).